la Castellane infos

n°26 - Juin 2012

www.ville-mazeres.fr

édito

Le mot du Maire

« Les temps sont ceux qu'ils sont et il faut vivre avec.

C'est en appliquant ce principe de sagesse paysanne que le budget 2012 de la commune de Mazères a été élaboré autour de 2 grands principes :

- **prudence dans la gestion du quotidien pour conforter l'auto-financement** ;
- **poursuite du développement avec un recours modéré à l'emprunt pour préparer l'avenir.**

Et c'est principalement dans les domaines fondamentaux de l'éducation, du sport et de l'environnement que se situent les efforts et les projets d'investissement 2012 avec :

- La construction d'un nouveau collège de 400 places en partenariat et avec l'appui du Conseil Général. Le concours d'architecture est lancé et le lauréat sera choisi le 13 juillet prochain, les travaux commenceront en 2013 pour une mise en service à la rentrée 2015.
- La construction d'un nouveau complexe sportif avec Halle de sport et terrain de grand jeu. Les travaux commenceront en septembre 2012 pour une mise en service échelonnée en 2013 et 2014.
- Le développement des zones humides du Domaine des oiseaux après l'acquisition de 20 hectares supplémentaires sur la commune de Calmont par la Fondation Nationale pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage. Les travaux d'aménagement débuteront en septembre 2012 pour une mise en service courant 2013.

Nous serons 4000 habitants en 2013.

Ensemble continuons à œuvrer pour bien vivre et travailler à Mazères.

Louis MARETTE »

Directeur de la publication : Louis MARETTE• Comité de rédaction : Commission Communication
Photos : Commission Communication
Création, mise en page, impression : IPS IMPRIMERIE, St-Jean de Verges (09)
Imprimé sur papier 100% recyclé

Sommaire

SOMMAIRE

Environnement
Le frelon asiatique 4

Bien vivre
Propreté en ville 5

Animations
Carnaval, Zumba et Country 6

Découverte
Le collège en Espagne 7

Un été en fête
Programme 2012 ..... 8 et 9

Vie de la bastide
Foire de Printemps 10

Vie de la bastide
Marché aux fleurs 11

Cloches et clocher
Histoire de l'église et du clocher 12 et 13

Fil rouge
Les rues de la Bastide 14

Patrimoine
Les Bains 15

Coup de cœur, de gueule
Etat civil 16

nouveau

La fin des "Papillons"

Finis les traditionnels carnets à souche, place aux ordinateurs de poche ! Les contraventions seront désormais saisies par les agents verbalisateurs sur un boîtier électronique P.D.A. (Personal Digital Assistant).
Mis en service depuis 2009, ces PV nouvelle génération sont désormais utilisés par la police nationale, la gendarmerie et le sont depuis le 1er février 2012 **par la police municipale de Mazères**.

La dématérialisation définitive des PV est programmée avant l'été 2012. Les communes qui disposent d'une police municipale doivent investir dans ce précieux boîtier (un P.D.A. coûte environ 1 700 €, l'État accorde une aide plafond de 500€ par terminal).
Avec ce nouveau système… plus de place à l'improvisation, à la contestation, à l'oubli du "papillon" dans une boîte à gants ou au recours aux petits arrangements entre amis. Une fois le PV électronique établi, l'agent verbalisateur, de retour à son bureau, n'a plus qu'à connecter son appareil pour transférer les données numérisées au Centre National de Traitement de Rennes (C.N.T.).
Comme pour les radars automatiques, le CNT interroge le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) pour retrouver le nom et l'adresse de propriétaires, et se charger d'envoyer dans les quinze jours, les avis de contravention directement à leur domicile ou à celui des présumés contrevenants lorsqu'ils ont été arrêtés.
Sont concernées toutes les contraventions des quatre premières classes relevant de la procédure de l'amende forfaitaire, soit la plupart des infractions routières : les excès de vitesse, la ceinture non attachée, les stops et feux rouges grillés, l'utilisation du téléphone portable au volant, le clignotant oublié… et surtout le stationnement irrégulier.
Dans ce dernier cas, un avis d'information remplace le "papillon" habituel laissé sur le pare-brise. Mais n'étant nullement obligatoire, il pourrait rapidement disparaitre.
L'avis de contravention est envoyé directement au titulaire de la carte grise dans les 3 à 5 jours suivant l'infraction.
A réception, il a les mêmes délais (45 jours) pour payer la contravention qu'avec l'ancien système.
L'amende est réglée de la même manière que lorsque l'on est flashé par un radar (chèque ou avec carte bleue chez les buralistes équipés de terminaux ou en ligne).
Ce système, Procès Verbal Électronique (PVE) a au moins trois avantages pour les autorités : une hausse de productivité pour les agents, un meilleur taux de paiement moyen (il serait de 70 % contre 50 % pour l'ancien timbre-amende) et un allégement des tâches administratives, le traitement des PVE ne prenant plus autant de temps.,

VIE ECONOMIQUE

Gardner Aerospace prend le contrôle du groupe de sous-traitance aéronautique Airia

Le groupe de sous-traitance aéronautique Airia, dont fait partie l'entreprise "Maz'Air", située sur la zone industrielle de Garaoutou, vient d'être rachetée par le groupe anglais Gardner Aerospace.
Conclu à la fin du mois d'avril cet accord se solde par l'acquisition de 100% du capital d'Airia et de toutes ses filiales par la société Gardner Aerospace.
Gardner et Aria sont tous deux fournisseurs des plus grands donneurs d'ordres du secteur aéronautique parmi lesquels Airbus, Eurocopter, Rolls-Royce, GKN, Latécoère, EADS Sogerma, Labinal, Spirit, Daher, Socota, Aubert et Duval ainsi que de nombreux autres intervenants majeurs du secteur.
Le groupe de l'équipementier aéronautique Airia se compose de six usines, deux dans le Rhône, deux dans le Sud-Ouest (Maz'Air) et deux à Marignane.
En France le nouveau groupe prévoit d'investir plus de 20 millions d'euros au cours des trois prochaines années, principalement sur le site de Maz'Air, situé sur la commune. Cette entreprise Mazérienne qui emploie 220 personnes, est le deuxième site en nombre de salariés du groupe Gardner-Airia
Airia a été retenu par Airbus pour fournir la partie secondaire du mat-réacteur de l'A350 comprise entre l'aile de l'avion et le moteur. Cette commande porte sur les 800 premiers exemplaires de ce nouvel avion qui volera pour la première fois en 2013.

Faisons connaissance avec **le frelon asiatique !**

Le frelon asiatique, qui s'est installé sur le territoire national en provenance de Chine depuis la fin de l'année 2004, est un redoutable prédateur, en particulier pour les abeilles.

Le frelon asiatique construit des nids sphériques à très grande hauteur, hors de portée des regards. En raison d'une acclimatation réussie, d'un taux de reproduction élevé et l'absence de prédateur, l'espèce s'est terriblement multipliée en quelques années. Long de 20 à 25 millimètres pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines, le frelon asiatique est un peu plus petit que son cousin européen. On le reconnaît à son thorax entièrement brun noir velouté et à son segment abdominal brun, bordé d'une fine bande jaune orangé. Les pattes brunes sont jaunes à l'extrémité. La tête est noire et la face jaune orangé. Cette espèce exotique est impossible à confondre avec la seule espèce de frelon vivant en France, le frelon d'Europe, qui a le corps taché de roux, de noir et de jaune et l'abdomen jaune rayé de noir.

Sa caractéristique est de s'attaquer aux ouvrières des ruches. Il leur coupe la tête avec ses mandibules puissantes et entrainées. Après leur avoir arraché les pattes et les ailes, il en fait une boulette qu'il emporte jusqu'à son nid pour en nourrir les larves. Une dizaine de frelons suffisent à condamner une ruche.

A ce jour dans certains départements les pompiers interviennent mais leur intervention est payante. Ce n'est pas le cas Ariège ni en Haute-Garonne où ils renvoient vers les sociétés privées dont les tarifs sont très variables (de l'ordre de 100 € à 1 500 € en fonction de l'utilisation éventuelle d'une nacelle).

L'enlèvement est à la charge des propriétaires dans le domaine privé et des collectivités dans le domaine public (Commune, Communauté des Communes du Canton de Saverdun ou Conseil Général de l'Ariège).

Le classement du frelon asiatique comme nuisible est à l'instruction au niveau gouvernemental. Quand l'arrêté correspondant sera pris, les collectivités locales et surtout les pompiers pourront mieux contribuer à l'éradication de l'insecte. Il leur permettra d'intervenir plus systématiquement alors qu'ils ne se déplacent pour l'instant qu'en cas de danger immédiat.

Plus d'infos : http://www.ville-mazeres.fr/IMG/pdf/Annexe_1_frelon_asiatique.pdf et http://www.ville-mazeres.fr/Frelon-asiatique

RÉALISER UN PIÈGE À PEU DE FRAIS (A tester...)

Prenez une bouteille en plastique vide. Coupez-la au tiers supérieur, placez la partie haute retournée à l'intérieur de votre bouteille pour faire un entonnoir. A l'aide d'un morceau de fil de fer chauffé ou d'un foret faites des petits trous (+/- 5mm) pour laisser échapper les petits insectes.

Versez au fond de votre piège ;
- Un verre de bière
- Un verre de vin blanc (qui parait-il repousse les abeilles)
- Un peu de sirop (cassis ou framboise)

Apres avoir fabriqué une anse, qui maintient également la partie retournée de votre bouteille, suspendez ce piège à un arbre, de préférence au soleil, à une hauteur d'environ 2 mètres. Vous pouvez protéger l'entonnoir de la pluie avec une planchette trouée ou un CD. Chaque fondatrice piégée est égal à un nid en moins !

Exposition "les insectes" à la bibliothèque municipale

Durant les mois de mars et d'avril, une exposition sur les insectes s'est tenue à la bibliothèque municipale.

L'Equipe de la bibliothèque tient à remercier chaleureusement la Maison de retraite "Le clos du Raunier"pour les productions réalisées pour illustrer cette exposition, de même que les assistantes maternelles qui avec leurs bouts de choux ont fabriqué une très belle frise.

Lors de cette exposition, les lecteurs ont pu admirer de très beaux phasmes (bâton, à tiare et à feuille) qui nous ont été gentiment prêtés par Mesdames Géraldine Maurin et ChristelleLagarde.

Propreté en ville

Depuis toujours, le chien est le meilleur ami de l'homme. Aujourd'hui, il est unanimement reconnu que le chien est une source de bien-être et de réconfort, qu'il favorise aussi les rapports humains et les liens sociaux. Mais nous sommes aussi de plus en plus exigeants sur la qualité de notre environnement et sa propreté : nous n'acceptons plus les trottoirs, les espaces publics et aussi les aires de jeux pour enfants souillés par des déjections canines.

La municipalité se propose de prendre en compte la place de l'animal en milieu urbain et de veiller à une meilleure cohabitation entre les propriétaires d'animaux et les autres usagers des espaces publics.

Pour concilier ces deux exigences nous avons mis en place quatre espaces de propreté : Place de l'Eglise, Jardin du Séminaire, Boulevard des Tourelles (près du Calvaire), à la "Promenade" (près du Monument aux Morts), où les propriétaires de chiens peuvent se procurer gratuitement des sachets destinés à ramasser les déjections canines avant de les déposer dans les poubelles spécifiques prévues à cet effet.

Nous envisageons aussi de créer un "sani-parc", espace fermé spécialement aménagé pour permettre aux chiens de s'ébattre et de "faire leurs besoins" sous la surveillance de leur maître. Le premier pourrait être installé à titre expérimental, entre la haie et le mur arrière de la caserne des pompiers.

Nous espérons que tous les propriétaires de chiens sauront utiliser ces aménagements et auront à cœur de participer ainsi au maintien de la qualité de notre cadre de vie , à la propreté et à l'hygiène de la ville, pour la satisfaction et le confort de tous.

Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite.

Ramasser, ça porte bonheur !

Pourquoi ramasser les déjections de son chien ?

- Marcher dans une crotte de chien est désagréable pour tous, y compris pour le propriétaire du chien.
- Les déjections canines sont porteuses de maladies et sources d'accident.
- Si les maîtres ne ramassent pas les déjections de leur chien, ce sont peut-être les enfants qui les "ramasseront"… sous leurs baskets, sur leur ballon ou encore en les portant à la bouche.
- Les trottoirs qui deviennent des "crottoirs" sont un véritable parcours du combattant pour les personnes en fauteuil roulant ou marchant avec une canne.
- Pour mieux faire accepter la présence des chiens par ceux qui n'en possèdent pas.
- Pour maintenir une ville propre et accueillante.
- C'est un geste pour la qualité de l'environnement et le cadre de vie qui s'inscrit dans une démarche de développement durable et un acte citoyen.

Mode d'emploi

Munissez-vous d'un sachet

Enfilez-le comme un gant pour saisir la déjection

Retournez le sachet autour de la déjection

Nouez le sachet pour le fermer

Déposez-le dans une poubelle à proximité

Carnaval 2012

Comme chaque année, mais avec un peu de retard en raison des conditions climatiques, les enfants ont fêté carnaval le vendredi 27 avril. Les élèves de l'école primaire ont rejoint leurs copains de l'école maternelle devant la Place du 11 novembre. De là, est parti un joyeux défilé à travers les rues de la ville. Les enfants se sont ensuite retrouvés dans les jardins du Séminaire pour, comme le veut la tradition, brûler M. Carnaval. Mais en raison du grand vent d'autan qui soufflait sur notre bastide, le feu n'a pu être allumé... et M. Carnaval a été sauvé !
Pour clôturer cette belle journée, les enfants ont été réunis salle Fébus pour déguster le goûter offert par la municipalité.

Vous avez dit Zumba !

Originaire de Colombie, la Zumba oscille entre danse et aérobic avec des chorégraphies inspirées des danses latines et des mouvements dynamiques de fitness.
A la suite d'une simple erreur de cassette musicale au cours d'une séance de fitness, un danseur professionnel colombien a improvisé sur des musiques latino-américaine une chorégraphie en mélangeant ses enchainements habituels à des pas de danse endiablés. Ses élèves suivaient sans difficultés et avaient l'air de s'amuser ! La Zumba était née.
Très en vogue aux Etats Unis et au Canada, la Zumba est arrivée en France en 2010.
Les séances de Zumba permettent de travailler à la fois son rythme cardiaque et l'ensemble des muscles du corps.
Résultats : des abdos gainés, des cuisses et des mollets allongés, des fessiers galbés, un dos et des bras renforcés.
Les mouvements sont simplissimes. Pas besoin d'apprendre la chorégraphie pendant des jours et des jours, de faire un grand écart ou encore d'effectuer des pas de danse. Le but affiché de la Zumba est de s'amuser, de se lâcher, sans s'encombrer d'une discipline stressante.
Vous développerez également votre équilibre, vous coordonnerez vos mouvements. Les pieds, les jambes, les bras, le buste ou encore la tête : toutes les parties du corps sont sollicitées.

La Danse Country

La musique dite country a ses origines aux Etats-Unis où elle a évolué à partir du 18ème siècle dans les montagnes Appalaches. De nombreux immigrants européens s'embarquaient pour les Etats Unis et emmenaient avec eux leurs traditions, leurs coutumes et surtout les danses de leur pays. Les danses de chaque nation émigrée (anglaise, allemande, irlandaise, française, espagnole, polonaise, tchèque,…) se mélangeaient entre elles et avec celles des cultures déjà présentes (amérindienne, mexicaine,…) ; ainsi les danses dites "Country" de nos jours ont pour ancêtres les contredanses françaises, le menuet, le quadrille, le kolo des balkans, la Morris Dance anglaise, la danse des épées écossaise, etc.
Au 19ème siècle, les "contredanses" étaient principalement exécutées en ville et étaient utilisées sous le prétexte d'apprendre les bonnes manières à quelques robustes personnes, car à l'époque les plaisirs mondains, comme la danse, étaient vus d'un mauvais œil, et encore plus lorsqu'ils donnaient lieu à un contact trop intime avec son ou sa partenaire! Ces danses finissent par arriver dans les campagnes américaines où, après de longues journées de labeur dans les champs, les nouveaux américains organisaient parfois des bals le soir pour se détendre. Les participants souvent apportaient des figures traditionnelles de leur pays qui combinées, donnaient de curieuses et nouvelles formes de danse qui ont évolué jusqu'à avoir leurs propres caractéristiques pour arriver au style Country & Western.
La danse country s'est développée en France depuis une quinzaine d'années et connaît un engouement croissant depuis 5 ans : elle est agréable, simple à danser, et ne réclame pas de partenaire. Plusieurs formes sont à la mode aujourd'hui - la Line Dance (la danse en ligne), en cercle, avec partenaire.
La danse country est très appréciée parce qu'elle offre une convivialité et un esprit de communication entre les danseurs qui exécutent au même rythme les mêmes pas. La section Country de l'Association Gymnastique Volontaire de Mazères, en plus des rencontres hebdomadaires, organise régulièrement des initiations à la Zumba et des bals avec d'autres clubs des environs au grand plaisir de tous les participants. Venez découvrir cette activité où l'ambiance est toujours fort sympathique!

Voyage du collège en Espagne

Depuis quelques années, le Collège Victor Hugo, organise des voyages pour les élèves latinistes des classes de 4ème et 3ème.

L'initiative revient à la Professeur de Latin, qui choisit le pays, la région et le thème, en accord avec le programme de son cours mais aussi celui d'autres disciplines telles que l'Histoire et la Géographie, les Arts et les Sciences de la Vie et de la Terre.

Cette année, quelques élèves de 5ème ont pu en profiter. Le total était de 49 filles et garçons, encadrés par cinq professeurs.

Le thème était : les sites antiques de Catalogne, en particulier romains avec des objectifs pédagogiques très précis :

- l'ancrage dans la réalité géographique des connaissances liées à la civilisation romaine ;
- le réinvestissement "in situ" des connaissances livresques acquises en cours ;
- la création d'une dynamique de groupe et le développement de l'autonomie ;
- la culture artistique par le contact direct avec les œuvres du passé, l'histoire et les arts.

Le voyage débutait le mardi 3 avril et s'effectuait en autocar. L'hébergement choisi dans une ville de la Costa Brava, Calella, près de Barcelone, a permis de rayonner dans la région pendant 4 jours.

La première visite a été celle de la Villa Romaine d'Els Munts, lieu de l'occupation romaine en Catalogne et témoignage des activités économiques qu'elle a amenées. On a pu voir les vestiges de l'habitation, un pressoir et visionner un film historique sur l'occupation grecque, l'arrivée des Romains et les batailles contre les Carthaginois.

Le deuxième jour, mercredi, se déroulait à Cardona, ville jumelée avec Mazères, où les élèves ont visité la mine de sel, la collégiale du château médiéval ainsi que divers lieux de la vieille ville.

Le jeudi fut consacré à la vénérable cité de Tarragone, la Tarraco Romana, lieu, s'il en est, de la présence romaine en Espagne et à la ferme viticole de Teià.

Enfin, le dernier jour, vendredi 6 avril, visite d'Ampurias qui fut cité grecque et cité romaine.

Un voyage aux nombreuses retombées pédagogiques positives à la grande satisfaction des voyageurs et des organisateurs.

animations

Un Eté

JUIN

- **15 Juin : Spectacle de Musique** du Foyer Rural au Centre d'Action Culturelle à 21h00.
- **16 Juin : Spectacle de danse** du Foyer Rural (collège et adulte) sous la Halle à 21h00.
- **17 Juin : Spectacle de danse**, danse classique, twirling bâton du Foyer Rural (collège, primaire et grande section maternelle) sous la halle à 16h00.
- **22 Juin : Spectacle de Fin d'Année** de l'AGV à 21h00 à la salle Fébus.
- **23 Juin : Spectacle de théâtre** du Foyer Rural suivi du tirage de la tombola et du goûter de fin d'année pour tous les adhérents au Centre d'Action Culturelle à 15h00.
- **24 Juin : Musique d'été** sous la Halle à 16h30 - Concert symphonique par l'Orchestre Universitaire de Toulouse (entrée gratuite).
- **24 Juin : Fête de la Saint-Jean**, Faubourg Saint Jean.
  6h30 : Concours de Pêche sur l'Hers.
  14h30 : Concours de Pétanque en Triplette dotation par le Comité des Fêtes (130 €).
  18h30 : Apéritif - Concert Moules-Frites.
  20h00 : Soirée Grillade.
  22h00 : Feu de la St-Jean et Bal Populaire.

Juin à Septembre : Visite du Musée du Vieux Mazères et son jardin Renaissance -Vestiges de l'Abbaye de Boulbonne - Evocation de Gaston Fébus et de la Culture du Pastel. Une salle est consacrée aux personnes illustres (rois, seigneurs, écrivains...) qui ont séjourné à Mazères. Exposition permanente "Barbares en Gaule du Sud".

JUILLET

- **7 et 8 Juillet : Foire al Païs** "senteurs et saveurs d'antan".
- **7 Juillet : Marché fermier de nuit - Vide greniers** 24h00 non stop du Samedi 7 à 17h00 au dimanche 8 à 17h. Battage nocturne à l'ancienne et les métiers de la ferme.
- **8 Juillet : Rassemblement de voitures et motos de collection** - 16h00 : Défilé dans les rues de la ville - Poursuite battage à l'ancienne.
- **13-14-15 Juillet : Festival "Sax in Mazères"**
  13 Juillet : 19h00 Festival Off : **Ad Lib**. - 21h00 **La Face cachée des Sous Bois** dans les jardins de l'Hôtel d'Ardouin.
  14 Juillet : 19h00 Festival Off : **Trio Bergin** - 21h00 **La Nouvelle Collection La Tormenta** sous la Halle.
  15 Juillet : 16h00 concert des **Stagiaires** salle Fébus.
- **14 Juillet : Commémoration** au Monument aux Morts à 18h00.
- **24 Juillet :** 21h00 **Concert "Les 4 Saisons" de Vivaldi** avec l'orchestre à cordes de l'Ariège sous la direction de Maria Cantagrill

Du 27 au 31 Juillet - FÊTE LOCALE

- **Vendredi 27 Juillet :**
  22h00 : Halle couverte : **Concert gratuit** avec le groupe **"MANOLO ET SES AMIS GITANS"**.
  23h15 : Place de l'Eglise : **Salve d'Artifice**.
  23h30 : Halle Couverte : **Concert gratuit** avec le groupe **"SANGRIA GRATUITE"**.
  01h00 : Halle Couverte : **soirée DJ**.
- **Samedi 28 Juillet :**
  Concours de Pétanque au Boulodrome des Tourelles
  09h00 : Tête à Tête 130 €.

en Fête

14h30 : Triplette 750€ (en poule non stop).
18h00 à 02h00 : Dans toute la Ville 8ème **Festival BANDAS EN BASSE ARIEGE - BUVETTES - BODEGAS - RESTAURATION - 8 Bandas - 250 Musiciens** (Entrée gratuite).

- **Dimanche 29 Juillet :**
  Vide greniers toute la journée
  06h00 : Lac du Domaine des Oiseaux Concours de pêche à la Ligne
  10h30 à 13h30 : Dans toute la Ville 8ème **Festival BANDAS EN BASSE ARIEGE - 8 Bandas - 250 Musiciens** (Entrée gratuite).
  18h30 : Halle Couverte : **BODEGA GEANTE (Tapas y Sangria)** animée par l'orchestre **"Jean RIBUL"**.
  22h00 : Halle couverte Bal avec l'Orchestre **"Jean RIBUL"**.
- **Lundi 30 Juillet :**
  08h00 : Lac du Domaine des Oiseaux Concours de Pêche Enfants.
  19h00: Halle Couverte : **APERO MOULES-FRITES** animé par l'Orchestre **"SUR MESURE"**.
  22h30: Berges de l'Hers : **GRAND FEU D'ARTIFICE**.
  23h00: Halle Couverte : Bal Spectacle avec l'Orchestre **"SUR MESURE"**.
- **Mardi 31 Juillet :**
  15h00 : Piscine Municipale : **Jeux Piscine** enfants jusqu'à 13 ans.
  19h00 : Halle Couverte : **APERITIF CONCERT** animé par **"Alain MUSICHINI"**.
  20h30 : Halle Couverte : **REPAS GRILLADES** animé par une **Banda**.
  22h30: Halle Couverte : Grand **Bal MUSETTE et COTILLONS** animé par **"Alain MUSICHINI"**.

AOUT

- **1er Août : Concours de Pétanque** au Boulodrome des Tourelles.
  09h00 : Tête à Tête 130 €.
  14h30 : Doublette 750 € en poule.
  Arrêt des parties de 20h00 à 21h30.

4 et 5 AOUT - 22èmes MÉDIÉVALES

- **4 et 5 Août : Village et Marché Médiéval - Camp médiéval avec auberge - Taverne et artisans** : entrée gratuite.
- **4 Août** : A 21h00 **Défilé dans les rues de la ville en nocturne** - 400 figurants, 60 cavaliers - Scénario avec jeux équestres dans les jardins du Séminaire -Thème : d'Algésiras à Mazères, les aventures de Gauthier à la recherche de ses origines.
- **5 Août** : 16h00 **animations au village médiéval** - Taverne et Rôtisserie
  17h00 : **Défilé dans les rues de la ville**
  18h00 : **Même scénario que la veille avec jeux équestres** dans les jardins du Séminaire
  20h30 : **Repas Médiéval** sous la Halle (8 services - 650 couverts) sur réservation à l'Office du Tourisme au 05 61 69 31 02, à partir du 1er Juillet.

- **10 Août : Musique au Musée - Jardins de l'Hôtel d'Ardouin** - Ensemble de cuivres "Aéris" à 21h00, programme "de Bach à Nougaro".
- **15 Août : Vide greniers d'Eté**.

SEPTEMBRE

- **16 Septembre : Foire des Vendanges et des fromages**
  - Exposition de matériel viticole d'autrefois et de tracteurs vignerons.
  - Vendanges à l'ancienne et pressage raisins et pommes - battage de haricots.
  - Dégustation et vente de vins-fromages et produits du terroir.
  - Vide greniers des vendanges.

Foire de printemps

Nous ne nous plaindrons pas de l'erreur de nos météorologistes. La prévision était pluvieuse, la journée fut ensoleillée à la grande satisfaction des membres du Comité d'Animation des Foires et Marchés, association organisatrice de cette traditionnelle Foire de Printemps. Et tant mieux car l'affluence dépassa toutes les espérances !

Dès le matin, le vide grenier traditionnel était installé dans les jardins du Séminaire. L'exposition agricole, parrainée par le G.V.A. (Groupement de Vulgarisation Agricole) se tenait sur la place de l'Eglise où l'on pouvait admirer de superbes spécimens de bovins, porcs lourds, chevaux lourds, Mérens et de nombreux ovins. La reconstitution d'une ferme mazérienne du siècle passé présentait une exposition de volailles et canards d'ornement.

Sur la place de la Bascule, la vente des quatre plus belles bêtes de la Foire, choisies parmi plus de cent vingt, principalement de race Limousine et Gasconne, témoignait, par la hauteur des enchères, de la reconnaissance par les acheteurs de la grande qualité des animaux proposés. Près de là, sur la promenade du Faubourg Saint Jean se tenait la Foire libre aux ânes, mules et chevaux.

A l'entrée sud de la ville, sur les prés de Nassaure, avait lieu une fête équestre organisée par les écuries de Majouraut.

Pour le repas, on pouvait choisir entre une parillade de viandes à déguster sous les tentes de la place de la Bascule ou bien une succulente blanquette de veau, servie dans la salle Fébus.

De nombreux badauds se pressaient autour des boutiques foraines le long de la rue Gaston de Foix et de l'avenue Maréchal Foch. Sur la place du Général de Gaulle et sous la Halle, étaient présentés les vieux métiers, du potier au rémouleur en passant par la cardeuse, la fileuse, le four à pain, l'alambic, le forgeron et le maréchal ferrant.

Enfin, dans une ambiance rétro, le défilé des vieux tracteurs organisé par les associations Passions d'Antan et Paysans d'Autrefois, avec la participation des Tapedurs et du Club Rétromobile, couronnait en beauté cette grande journée festive.

Marché aux fleurs

Mazères, pour son 16ème marché aux fleurs, rendez-vous incontournable pour les jardiniers en herbe ou passionnés, avait revêtu les couleurs du printemps.

De nombreux horticulteurs, brocanteurs, artisans et camelots, s'étaient installés très tôt le matin du 1er mai, Place du Général de Gaule et dans ses rues adjacentes. Un vaste choix de plantes à massif, vivaces, bulbes fleuris, plantes de terre de bruyère, rosiers, arbustes et autres gammes de produits tels que plants de légumes, plantes aromatiques, plantes grasses, donnaient à la Bastide un air de grande serre à ciel ouvert.

De nombreux amateurs de jardinage ou simples curieux se sont pressés tout au long de la journée pour découvrir plantes et fleurs pouvant agrémenter leur jardin ou balcon. D'autres se sont attardés sous la halle afin de chiner l'objet rare. Tout cela dans une agréable ambiance où le soleil, présent toute la journée, invitait à la flânerie.

Parmi ce festival de couleurs, et dans le respect des traditions, le brin de muguet, fleur symbolique du jour, occupait aussi une place de choix sur les étalages. Une très jolie manifestation, en annonçant bien d'autres à venir, tout au long de la belle saison…

Histoire de l'Église et du clocher

A la fin du XIVème siècle, l'église de Mazères, construite vers 1253, est en très mauvais état et sa restauration va durer plusieurs décennies.

Mais la vétusté du clocher fait problème car l'abbé de Boulbonne refuse de verser pour les travaux la moitié de la dîme, prétendant que cette reconstruction ne présente pas un caractère d'urgence.

Après intervention du Roi et de ses collecteurs, un accord se fait pour la reconstruction du clocher : l'abbé de Boulbonne donnera immédiatement 200 livres tournoi et 30 livres les années suivantes.

Au XVIème siècle, depuis 1563, le culte protestant devient prépondérant. Les religionnaires pillent, puis détruisent l'église paroissiale.

Toutefois, ils conservent le clocher avec ses cloches qui va servir de poste d'observation pour la défense de la ville.

En 1626, à côté de l'église démolie, se dresse toujours le clocher, portant une horloge qui sera réparée cette année-là.

En 1667, après ordonnance du roi, le financement de la reconstruction de l'Église est décidé.

En 1692, la réparation du vieux clocher conservé par les protestants s'achève par la mise en place de la cloche, de la croix de fer et de la girouette.

En 1757, la charpente de l'Eglise menace de s'écrouler. Sa reconstruction est terminée en 1765 mais elle n'occupe que les 2/3 de l'emplacement de l'église de 1515. Aussi le clocher reste isolé sur la place et en bien mauvais état. Il porte l'horloge de la ville et 3 cloches qui seront refondues en 1784 parce qu'elles étaient fêlées. Quant à la grosse cloche, de nouveau fêlée, elle sera refondue en 1787 par des fondeurs de passage, la ville fournissant les briques pour construire le four et le charbon de bois pour l'alimenter.

En 1770, Jean Abdon Martimor propose au conseil de faire reconstruire le clocher, à ses frais, au-dessus de la dernière chapelle et démolir, en contrepartie, les couverts qui gênaient son habitation. Mais la population ne veut pas supprimer les couverts et les experts estiment que les murs de l'Église sont trop fragiles pour supporter un clocher.

Le 15 pluviôse an II (3 février 1794), le Conseil Général décide d'abattre la vieille chapelle et son "grotesque clocher", les matériaux devaient être vendus et on devait élever "un édifice plus convenable pour y placer l'horloge et la cloche d'alarme". Mais on manque d'argent et le monument est épargné.

En 1825, on rase de fond en comble ce bizarre résidu d'un temple gothique qui occupe inutilement la place publique et en enlève tout le charme naturel. Ainsi disparaissent l'ancien clocher édifié en 1550 et la vieille horloge du XVIIème siècle, si souvent réparée, est jetée aux ordures.

L'ouvrage est commencé en 1826, abandonné par un premier entrepreneur, repris deux ans plus tard par un deuxième et terminé en 1830. Les vieilles briques de l'ancien clocher sont réutilisées ; 22000 briques neuves sont nécessaires pour l'extérieur dont la moitié vient de Terraqueuse et le reste des trois briqueteries de Gibel.

Le nouveau clocher a 29 m de hauteur, flèche comprise. La plateforme du 1er étage repose sur une voute de briques ; on y accède par un escalier à vis en bois logé dans la chapelle adjacente de l'église. Le rez de chaussée est surmonté du 2ème étage de 5,2 m de hauteur, et d'un 3ème de 7,9 m. Ces étages octogonaux ont

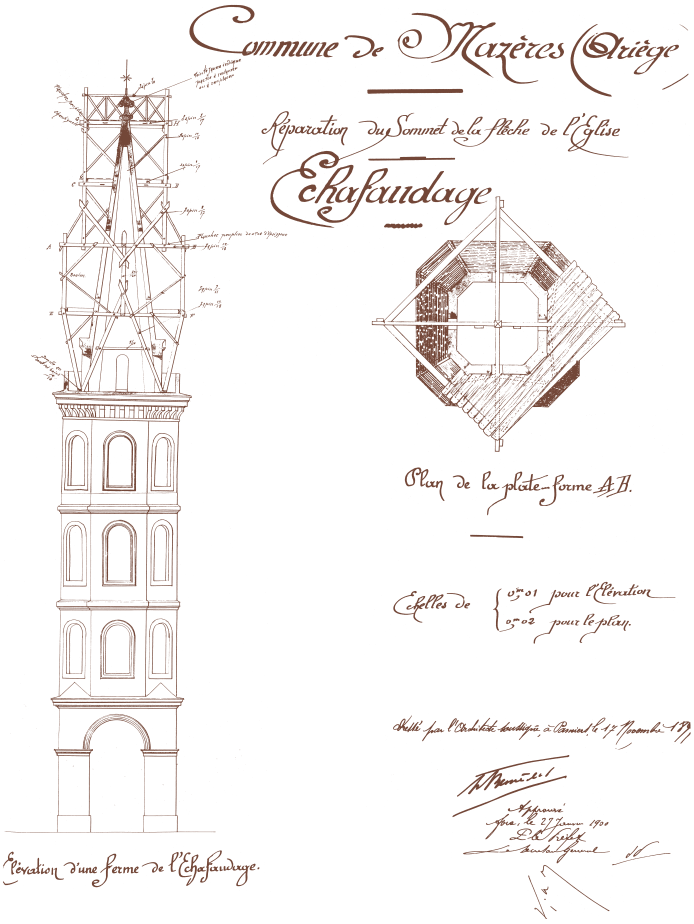
Commune de Mazères (Ariège)
Réparation du Sommet de la flèche de l'Eglise
Echafaudage
Plan de la plate-forme A.B.
Echelles de 0m01 pour l'Elevation
0m02 pour le plan.
Approuvé
Elevation d'une Ferme de l'Echafaudage.

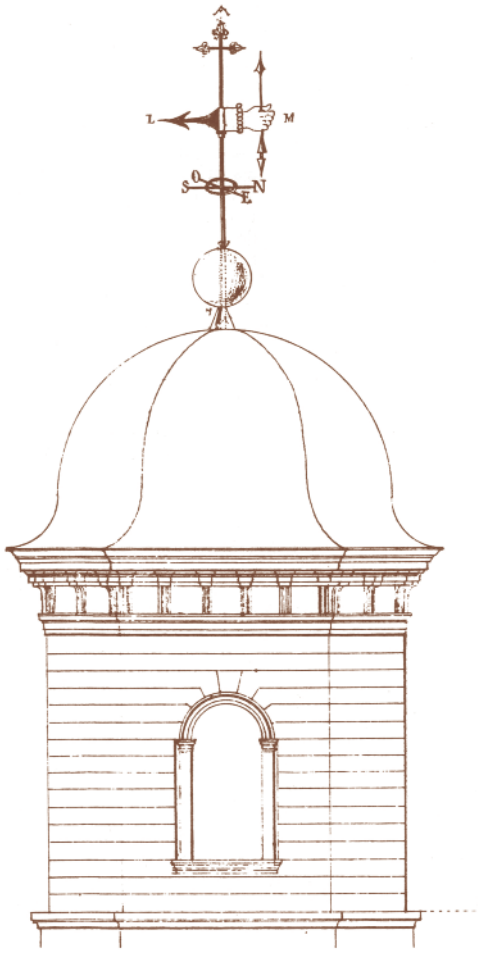

Le sommet du nouveau clocher de 1832 à 1884

des ouvertures cintrées sur 4 faces. La corniche en pierre du dernier étage est coiffée d'un dôme recouvert d'ardoises, supportant une boule et une girouette paratonnerre terminée par une croix portant une grande main tenant une flèche.

La vieille horloge n'est pas récupérée. En février 1831, le conseil municipal en commande une nouvelle de même dimension que celle installée au collège royal de Toulouse : elle frappe les heures et la demi-heure sur une cloche neuve de 700 Kg qui remplace la vieille cloche, cela pour un cout total de 3000 F.

En 1899 après divers aménagements et embellissements, l'église prend l'aspect qu'elle a aujourd'hui.

On voudrait aussi exhausser le clocher mais on s'aperçoit que le bois du dôme est déjà vermoulu. Un architecte toulousain propose la construction d'un 4ème étage surmonté d'un nouveau dôme, d'un campanile et d'une croix portant la hauteur totale de 29 m à 43 m. Le projet est accepté mais on craint que le devis initial ne soit très largement dépassé ! On change d'architecte, et il suggère en 1884, la construction d'une flèche prismatique en maçonnerie de 15 m de hauteur au-dessus du 3ème étage. La hauteur serait alors de 40,5 m sous la croix. Le devis initial de 22000 F ne serait pas dépassé. Le projet est accepté en 1885 et la flèche construite dans la même année. L'horloge est remplacée par une horloge à deux cadrans en pierre de Volvic émaillée de 1,10 m de diamètre.

Et puis le temps a passé.

L'église et son clocher ont doucement vieilli durant tout le XXème siècle, siècle de guerres et de tragédies qui ont laissé peu de temps et d'argent aux Mazériens pour entretenir ou restaurer leur patrimoine. Et ce n'est qu'en 1999 à l'initiative de la toute nouvelle municipalité, qu'un vaste programme de restauration a été engagé sur cet ensemble monumental et emblématique de la Bastide. "Le clocher est un doigt qui montre le ciel" et c'est par lui que les travaux ont commencé avec une réfection complète des façades, le remplacement de la vieille girouette (rangée au Musée du vieux Mazères) ainsi que toutes les menuiseries extérieures.

En 2003 c'est au tour de la façade principale d'être restaurée. De 2008 à 2010 ce sont toutes les façades extérieures qui ont été rejointées et remises en état.

Aujourd'hui, les travaux vont continuer par l'intérieur du clocher car c'est la charpente monumentale du beffroi qui cause quelques soucis. C'est elle qui supporte les trois cloches cultuelles de 863 Kg, 611 Kg et 391 Kg utilisées à la volée ainsi qu'une petite cloche de 147 Kg.

Les poutres principales sont vermoulues et les assemblages à tenons et mortaises commencent à se désagréger ce qui réduit considérablement la résistance mécanique du beffroi.

Il faut donc entreprendre à nouveau d'importants travaux pour réparer les dommages occasionnés par le temps avant qu'ils ne deviennent irréversibles ou dangereux.

Ces travaux importants tout comme la réfection complète de la couverture de la halle couverte, seront prochainement entrepris pour permettre de transmettre aux générations futures un patrimoine restauré et de grande qualité.

fil rouge

Les rues de la Bastide

Les rues de la Bastide ont été tracées dès 1253 lors de la préparation du paréage. On a commencé par un faisceau de rues parallèles à la rivière et un autre faisceau de rues perpendiculaires, aux mêmes emplacements qu' aujourd'hui.

Elles ne portent pas de noms particuliers mais les carrefours sont désignés par un édifice notable. A cette époque, les rues ne sont que des chemins de terre et ne seront pavées, grâce à une décision des Consuls, qu'à partir du début du 17ème siècle. La décision est prise, également, de faire construire une étable pour y parquer les porcs qui, libres de se promener dans la ville, apportent "une grande infection par leurs allers et venues".

Les rues n'ont pas d'éclairage et chacun doit se munir la nuit d'une torche ou d'une lanterne pour éviter les tas de fumiers, de bois et d'immondices qui encombrent les rues où vaguent chiens, volailles et cochons. Les premiers éclairages semblent dater de 1742 lorsque les Elus font installer sur la place de l'Eglise une lanterne avec deux chandelles qui seront allumées le soir par le valet de ville lorsqu'il sonnera la retraite ; la population en effet se plaignait des libertins qui profitaient de l'obscurité. En 1825, la ville posséde huit réverbères à huile qui sont allumés de 6 h du soir à 2 h du matin, du premier au dixième jour de chaque lune. L'éclairage est interrompu jusqu'au vingtième jour "à cause de la clarté naturelle de la lune à cette époque" puis il est repris à la fin de la lunaison mais pas au delà de 10 h du soir. L'éclairage de la ville s'arrête le 31 mars et ne reprend que le 15 octobre. En 1835, la ville est équipée de plusieurs appareils - quatre sitúés à divers endroits de la Place, un devant le Temple, un près du Presbytère et un autre à l'entrée du pont. Ces réverbères sont fixés aux façades dans les rues et sur des poteaux en châtaigner dans les espaces dégagés. En 1850 leur nombre atteint 17.

Comme nous l'avons vu plus haut, les rues de la ville sont nommées selon les édifices ; aussi en 1620 trouve-t-on la Rue du Four du Haut, la Rue du Puits de Maurel, la Rue du Temple, la Rue de l'Ecole, etc… Dans un prochain numéro de La Castellane nous vous donnerons le nom actuel de ces rues aujourd'hui avec quelques explications.

Les bains

C'est ainsi que l'on nomme familièrement cette élégante bâtisse en briques qui s'étire dans la verdure de la rive droite de l'Hers, quelques mètres en aval de nos deux ponts. Les soirs d'été les promeneurs peuvent admirer depuis la place des Tourelles leurs silhouettes mises en valeur par un bel éclairage, se reflétant dans les eaux calmes de la rivière.

Mais si les vieux Mazériens connaissent bien l'histoire de ce bâtiment, les nouveaux habitants de la Bastide savent-ils depuis quand et pourquoi il est là ?

Alors voici son histoire : le bureau de bienfaisance de Mazères, en charge des œuvres sociales de la ville, est autorisé en 1860 à acheter un terrain pour l'établissement de bains publics et d'un lavoir dont l'accès serait gratuit pour les pauvres.

La construction de cet ensemble est une grosse affaire, avec un devis de 28 000 F dont 19 000 sont financés par le bureau de bienfaisance et le reste par l'état. L'architecte Coma dessine les plans, les marchés sont signés en 1864, et les travaux terminés en 1865.

Ce vaste bâtiment de 60 m de longueur est prolongé à chaque extrémité par un avant corps de 8 m 50, l'un abritant deux chaudières, l'autre servant de lavoir. Le logement du préposé au centre divise en 2 suites les 12 cabines desservies par une galerie ; un jardin d'agrément s'étendant jusqu'à la berge complète l'ensemble.

Le bain est gratuit pour les pauvres, coûte 0,40 F pour les ouvriers, et 0,60 F pour les autres.

Au lavoir aménagé en 1883 et alimenté par l'eau de la fontaine de Brousse, chaque femme paye 0,10 F par corbeille de linge et autant pour le séchoir.

A la fin de la première guerre, les bains publics sont presque hors d'usage : dans les cabines les baignoires en zinc sont en mauvais état, les consoles, les glaces, les chaises sont cassées. Toutes les canalisations sont à remplacer. Quant à la pompe du bassin lavoir elle ne fonctionne plus depuis longtemps. Le bureau de bienfaisance dont les ressources commencent à s'épuiser va se débarrasser de cet ensemble et le vend à la municipalité pour le prix non exigible de 14 000 F dont elle recevra les intérêts à 6%.

Les travaux de rénovation de l'établissement des bains et du lavoir sont décidés en 1931 ; réalisés par l'Omnium Electrique de France ils s'achèvent en 1932 et coûtent 85 000 F, somme que la commune emprunte à la Caisse des Dépôts, l'Etat ne pouvant plus payer.

La douche coûte désormais 1 F, le bain 3,5 F, et le préposé est rémunéré par le tiers des recettes. Mais en 1959, le vieil établissement ne fournit plus assez d'eau chaude surtout le dimanche, jour de liberté des travailleurs.

Or l'abattoir municipal ferme en 1969. On envisage de le transformer en bains douches et la ville emprunte 110 000 F pour les travaux. Les nouvelles installations sont mises en service en avril 1971. La douche coûte 1 F et le bain 2 F.

Le nouvel établissement est d'abord très fréquenté et puis le confort s'installant dans les maisons, de moins en moins (seulement 750 douches en 1981). Devenu obsolète, il est fermé en 1982.

Les bains se retrouvant non utilisés, profitant du cadre agréable, ils vont être aménagés en restaurant.

La même famille occupe le bâtiment, aujourd'hui connu sous le nom de "L'Auberge de l'Hers", depuis 27 ans.

27 ans, un bel anniversaire qui témoigne d'un commerce bien vivant.

Coup de Cœur

Merci à André Trigano, Maire de Pamiers, qui a enlevé aux enchères de la Foire de Printemps, une des quatre plus belles vaches de race Limousine qu'il offre aux "cantines de terroir" de Pamiers, Mazères et Saverdun. Des futurs repas privilégiant la production locale, qui seront prochainement dans les assiettes des élèves.

Coup de gueule

Vous avez un quad ?

Très bien, félicitation ! Mais nous vous rappelons que les sentiers et chemins de randonnées sont interdits à tous véhicules à moteur. La pratique des véhicules tels que moto et/ou quad sont des loisirs que chacun comprend dès lors qu'ils sont pratiqués sur des pistes et circuits tracés à cet effet.

En dehors de ces espaces, et en particulier sur les chemins et sentiers aménagés de la commune, l'utilisation de ces "véhicules" est non seulement interdite par un arrêté municipal (donc susceptible de poursuites) mais a un impact particulièrement négatif sur la faune et le sol.

Le passage répétés de ces "véhicules", comme c'est le cas actuellement, détruit le couvert végétal, provoque une érosion des sols et cause un désagrément important de la faune, toutes espèces confondues.

Alors, Merci, pour le respect de l'environnement et des promeneurs, d'appliquer ces quelques préceptes de base.

état civil

>mariages

- Saul CASTANEDA OCHOA et Léa POUIL ..... le 14 janvier 2012
- Antoine Désiré BRUNA et Adélaïde BREKOU ..... le 21 janvier 2012
- Franckie DUBOIS et Tatania, Létitîa, Claudine RIVIÈRE ..... le 15 mars 2012

>naissances

- MOLINA Shâwn, Yvan né à St-Jean de Verges ..... le 23 octobre 2011
- ROUZAUD Ellie né à St Jean de Verges ..... le 27 novembre 2011
- ROUQUETTE Sophie, Emilie née à St-Jean de Verges ..... le 9 octobre 2011
- BAYLAC Florine, Eléa née à St-Jean de Verges..... le 12 janvier 2012
- BODIOT Enéa née à Toulouse ..... le 22 février 2012
- BOUVILLE LABRU Myron, Owen né à La Teste-de-Buch (33) . le 5 février 2012
- CAPELLE Arthur, Maël, Pierre né à Toulouse..... le 9 janvier 2012
- CLAPIER Tristan né à St-Jean de Verges..... le 23 mars 2012
- DUMAUX Ricci, Joseph, Alexandre né à St-Jean de Verges .. le 20 janvier 2012
- DUQUESNOY Thalia née à St-Jean de Verges (Ariège) ..... le 27 mars 2012
- FERRARO Tessa née à Toulouse ..... le 23 février 2012
- FRANCOIS Lilou née à St-Jean de Verges ..... le 25 mars 2012
- GASBAR Prune, Marie née à Toulouse ..... le 1er février 2012
- GUCHUA Aleksi né à St-Jean de Verges ..... le 6 février 2012
- LE GALLIARD Maëlie, Coline née à Toulouse ..... le 18 mars 2012
- MAJEAN Jessica né à St-Jean de Verges ..... le 28 février 2012
- MLAIKI Claire, Ramia né à Mazères ..... le 23 février 2012
- LEGAY Valentin, Benjamin, Clément né à St-Jean de Verges .... le 4 mars 2012
- RIPON Manon née à St-Jean de Verges ..... le 15 février 2012
- SAAM Coralie, Emmanuelle née à St-Jean de Verges ..... le 17 avril 2012
- WIRTH CLÈMENT Leyla, Nicole, Françoise

  née à St-Jean de Verges..... le 18 janvier 2012